



A renvoyer à :
Mairie de Puteaux
Service Voirie
Bureau 1.05
131, Rue de la République
92800 PUTEAUX

Date de la demande :

Contact : 01 46 92 92 47

Réf du pétitionnaire :

Installation d'un échafaudage

1 - PETITIONNAIRE

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Responsable des travaux : _____
Téléphone : _____
Fax : _____
E mail : _____
Référence de cette demande : _____
Date de la demande : _____

2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

Rue(s) : _____
Objet et motif des travaux : _____
Type de travaux : aérien sol autre (préciser) _____
Zones concernées : chaussée stationnement sur trottoir accotements trottoirs _____
Entreprise chargée des travaux : _____
Adresse : _____
Tel : _____ Fax : _____ E mail : _____
Nom du responsable (à contacter en cas de problème) : _____
Tel : _____
Nature de l'échafaudage (fixe tubulaire, auvent suspendu, volant) : _____
Longueur : _____
Largeur : _____

Durée prévue : _____
Adresse de la facturation : _____

3 – REUNION AVANT TRAVAUX

Représentant des
Services Techniques

Représentant de
l'Entreprise

Promoteur

4 – REUNION APRES TRAVAUX

Représentant des
Services Techniques

Représentant de
l'Entreprise

Promoteur

Le pétitionnaire est informé par la présente et s'engage :

- à assurer la circulation des piétons et la continuité de son cheminement si les travaux ont lieu sur la totalité du trottoir,
- à construire un passage piétons d'environ 1,80 m sur la chaussée protégé et éclairé la nuit si la partie laissée libre sur le trottoir est trop exigüe,
- à laisser le libre passage des portes cochères et à s'assurer qu'aucun obstacle (pavés, matériaux, outils, etc.) ne gênera la circulation des piétons,
- à afficher la permission de voirie de manière à être visible de la voie publique.

Cette autorisation doit être adressée **au moins 31 (trente un) jours ouvrables** avant le commencement des travaux aux Services Techniques de la Ville de Puteaux :

**Mairie de Puteaux
Service Voirie - Bureau 1.05
131, Rue de la République
92800 PUTEAUX**

Date :

Signature et cachet :

Pièce à fournir avec la demande d'échafaudage :

- Autorisation du Service Urbanisme
- Photo du bâtiment
- Plan d'occupation du sol par l'échafaudage